



LENTZWEILER IN DEN TIEFEN			
COS	0,50	CUS	0,60
CSS	0,55	DL	7

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG) - LEGENDE

Agglomération communale à caractère rural
 Délimitation de la zone verte
 Délimitation du degré d'utilisation du sol
 Délimitation de la commune

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées :

Zone d'habitation

HAB-I Zone d'habitation I
 HAB-IV Zone mixte villageoise
 HAB-III Zone mixte rurale

Zones mixtes

BEP-a Zone de bâtiments et d'équipements publics - Aménagements
 BEP-b Zone de bâtiments et d'équipements publics - Commerce
 BEP-c Zone de bâtiments et d'équipements publics - Sport

Zones de bâtiments et d'équipements publics

ECO-Ia Zones d'activités économiques communales type 1
 ECO-Ib Zones d'activités économiques communales type 1b
 ECO-Ic Zones d'activités économiques communales type 1c
 ECO-IIa Zones d'activités économiques communales type 2
 ECO-IIb Zones d'activités économiques communales type 2b
 ECO-III Zones d'activités économiques communales type 3

Zones d'activités

ECO-IV Zones d'activités économiques communales type 4
 ECO-V Zones d'activités économiques communales type 5
 ECO-VI Zones d'activités économiques communales type 6
 ECO-VII Zones d'activités économiques communales type 7
 ECO-VIII Zones d'activités économiques communales type 8
 ECO-IX Zones d'activités économiques communales type 9
 ECO-X Zones d'activités économiques communales type 10
 ECO-XI Zones d'activités économiques communales type 11
 ECO-XII Zones d'activités économiques communales type 12

Zones spéciales

SPEC-a Zone spéciale - Station - service
 SPEC-b Zone spéciale - Activités
 SPEC-c Zone spéciale - Agriculture

Zone de jardins familiaux

JAR Zone de jardins familiaux

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" :

COS max. (mm.)
 CUS max. (mm.)
 CSS max. (mm.)
 DL max. (mm.)

Zones vertes :

AGR Zone agricole
 FOR Zone forestière (BD4-TC 2015)
 VERD Zone de verdure

Zones superposées :

Zoning
 Airburst
 Intégration paysagère
 Intégration paysagère-1
 Corridor écologique

Zone de servitude "urbanisation"

Couloir pour projets routiers
 Couloir pour projets de circulation piétonne
 Couloir pour projets de mobilité douce

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

Secteur protégé de type "environnement consulté"
 Petit patrimoine à conserver
 Mur et muret à conserver
 Surface de type "canal à conserver"

Secteur et éléments protégés d'intérêt commun

Secteur protégé de type "environnement consulté"
 Alignement d'une construction existante à préserver

Légende complémentaire

Plan directeur sectoriel primaire "rayonnant"
 Plan directeur sectoriel primaire "coupe vent CVA - Winzcrange-Lamville"
 Plan directeur sectoriel primaire "zones d'activités économiques"
 ZAE régionale Esbarn/Lentzweiler - extension
 ZAE régionale Esbarn/Lentzweiler - extension
 Plan directeur sectoriel secondaire "stations de base pour réseaux publics de communications mobiles"

Légende complémentaire

Zone d'habitation à caractère rural
 Zone de verdure (PPI)
 Réserve Naturelle 2000 - MAJ 06.10.23
 Réserve Naturelle 2000 - MAJ 06.10.23
 Zone protégée d'intérêt national

Zones ou espaces définis en exécution des dispositions spécifiques relatives à l'aménagement du territoire

Plans directeurs sectoriels localisés à titre indicatif et non exhaustif

à la protection de la nature et des ressources naturelles

Zone d'habitation à caractère rural
 Zone de verdure (PPI)
 Réserve Naturelle 2000 - MAJ 06.10.23
 Réserve Naturelle 2000 - MAJ 06.10.23
 Zone protégée d'intérêt national

à la protection des sites et monuments nationaux

Informations complémentaires

Biotope protégé (article 17 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, à titre indicatif et non exhaustif)
 Habitats protégés et/ou habitats d'espèces protégées (articles 17 et/ou 21 et/ou 27 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, à titre indicatif et non exhaustif)

Légende complémentaire (à titre indicatif)

Bâtiment classé (antiquaire) / sans de liste
 Bâtiment inscrit au patrimoine de la commune
 Bâtiment protégé non répertorié par le PCN 2015 (uniquement pour protection communale)
 Dighe/ouvrages sans importance 2015
 Cours d'eau (BDPC 2015)
 Centre de secours, équilibre à 5m (BDPC 2006)

© PCN - ORNRE CADASTRE - DROITS RÉSERVÉS A L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2015)
 « COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES »
 MAÎTRE DE L'OUVRAGE :
COMMUNE DE WINZCRANGE
 DIMET
PROJET D'AMENAGEMENT GÉNÉRAL - PARTIE GRAPHIQUE
SECTION DE BOEVANGE
LOCALITÉ : LENTZWEILER

4urba 4urba 11, rue de la République L-1050 Luxembourg Tel: +352 20 25 41 11 Fax: +352 20 25 41 12 Email: info@4urba.lu	ANDRÉ WIESER Architecte 11, rue de la République L-1050 Luxembourg Tel: +352 20 25 41 11 Fax: +352 20 25 41 12 Email: info@4urba.lu	efor.ersa Ingénierie 11, rue de la République L-1050 Luxembourg Tel: +352 20 25 41 11 Fax: +352 20 25 41 12 Email: info@4urba.lu	SCHEU Ingénierie 11, rue de la République L-1050 Luxembourg Tel: +352 20 25 41 11 Fax: +352 20 25 41 12 Email: info@4urba.lu	PLAN N°: PAG-BOE-LEN-01 Date: 1/2020